Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA FERRIERES-SAINT-MARY
Numéro du lot	fd15-140
COMMUNE(S)	FERRIERES-SAINT-MARY
Massif chevreuil	Alagnon et Sianne
Massif cerf	UG Vallée de l'Alagnon

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	TEIL Roger
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	6 cité Besserette rue Etienne Mallet, 15100 SAINT-FLOUR
Téléphone (fixe et portable)	0676528771
Courriel	fd15-140@nomail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 863.00	Surface Totale: 1895.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2019 / 2020

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	7	12	2	21	14	4	
Réalisation année précédente	10	9	0	19	13	3	
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité	Stabilité	
Attribution théorique					19		
DEMANDE 2019 / 2020	10	8		18	14	4	

Fait le samedi 2 mars 2019 à SAINT-FLOUR Signature